

## LA METHODOLOGIE DE L'ADVP - ACTIVATION DU DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL

### Problématique de l'orientation

La complexité croissante du monde socio-économique comme sa rapide évolution rendent difficile aux professionnels de l'orientation et de l'insertion de définir avec précision et efficacité un choix de métier pour les personnes qui s'adressent à eux. D'un autre côté l'information, aussi précise soit-elle, ne suffit pas à une personne pour déterminer son insertion sociale et professionnelle.

De cette situation vient la place centrale que le concept de **projet** a pris dans les pratiques d'orientation en quelques années. Cette approche permet aux professionnels d'aider la personne à élaborer elle-même son projet d'insertion sociale et professionnelle, à donner du sens à sa vie, tout en s'adaptant à la réalité spécifique de son contexte socio-économique.

Mais l'utilisation efficace du concept de projet nécessite deux conditions : d'abord, avoir du projet une définition claire et précise. Et ensuite, disposer d'une méthode structurée et d'outils précis et adaptés pour aider les personnes à élaborer leur projet.

- Or, souvent, le projet est un mot flou, désignant tout aussi bien la motivation de la personne que le but qu'elle se donne, le choix d'un métier précis comme le plan de la mise en œuvre de ce choix, ou encore son projet de vie.
- D'autre part, les pratiques mises en œuvre pour aider les gens à construire leur projet sont souvent issues de modèles d'orientation qui n'accordent aucune place à la construction du projet et au choix personnel. Et les techniques utilisées sont parfois constituées par une accumulation d'outils divers et mal coordonnés.

### Les réponses apportées par l'ADVP

Le projet tel que le conçoit l'ADVP est constitué de quatre étapes bien identifiées (**l'Exploration**, où il s'agit de *découvrir*, la **Cristallisation**, où il s'agit de *comprendre*, la **Spécification**, où il s'agit de *hiérarchiser* et de *choisir*, et la **Réalisation**, où il faut *agir*) qui se suivent progressivement. L'ADVP part des premières questions que la personne se pose sur elle-même, pour aller jusqu'au plan d'action de son choix personnel et professionnel.

Pour favoriser le développement de chacune des étapes du projet, l'ADVP propose des actions d'orientation constituées de mises en situation collectives basées sur l'expérience, et adaptées à chacune des étapes. La personne y travaille sur **le Soi** (sa personnalité, son histoire personnelle, etc.), sur **le Monde des Activités Humaines** (liens entre personne et travail, formations, organisation des entreprises, métiers, etc.), et sur **l'Entourage** (famille, pairs, etc.).

Au delà du choix professionnel à court terme, l'ADVP aide les personnes à donner plus de sens à leur vie, à se situer dans le monde social.

L'ADVP définit des critères et méthodes pour :

- construire des actions d'orientation et d'insertion « sur mesure » (en prenant en compte les objectifs de l'institution, les besoins des participants, les valeurs du professionnel de l'orientation, et les conditions matérielles), et pour les adapter à l'évolution de chaque groupe de stagiaires.
- élaborer des fiches techniques de mises en situation précises et utilisables par le formateur.
- animer ces mises en situation avec technicité et efficacité.
- utiliser de façon coordonnée le travail collectif et les entretiens individuels.

Riches de centaines de mises en situations collectives, l'ADVP propose aussi des techniques d'entretien individuel, comme l'entretien de Développement des Intérêts et Valeurs de l'Adulte (DIVA).

Depuis 40 ans qu'elle est mise en œuvre, l'ADVP a été utilisée avec des publics extrêmement variés, que ce soit au niveau de l'âge (de la 6ème à des personnes en retraite), du niveau d'études (Jeunes de SEGPA ou sortant d'IMPRO à des étudiants de grandes écoles), ou de la situation sociale (scolaires, jeunes marginaux, bénéficiaires des minima sociaux, cadres en reconversion, demandeurs d'emploi de longue durée, étudiants, responsables d'entreprise, etc.). Et pour des actions de durées très variables : de deux jours à deux ans.

Méthodologie souple, adaptable, précise et structurée, l'ADVP nécessite en retour une formation solide pour ses utilisateurs.

### Pour se former à l'ADVP

Pour qu'un formateur puisse utiliser l'ADVP, il doit suivre un parcours de formation progressif, qui se compose des étapes suivantes :

**1 Initiation.** D'une durée de quatre à cinq jours, cette action de formation permet de découvrir les principaux concepts de l'ADVP. La formation consiste principalement à vivre une action d'orientation ADVP, en en reconstruisant les concepts au fur et à mesure.

**2 Formation Méthodologique et Pratique.** D'une durée de cinq à six jours, cette formation a pour objectif de permettre la mise en œuvre autonome de la méthodologie ADVP. Chaque partie de la méthodologie est définie, puis expérimentée lors de la formation. Chaque participant réalise ensuite une expérimentation sur son terrain professionnel, supervisée par le formateur. Puis la formation se termine par un suivi analysant les expérimentations faites et apportant les compléments nécessaires.

**3 Groupe d'analyse de pratiques,** et d'accompagnement de mise en place plus généralisée de l'ADVP. Durant de deux à trois jours, cette formation a pour objectif de permettre à des formateurs travaillant en ADVP depuis plusieurs mois d'analyser et d'améliorer leurs pratiques.